

RÉGIME PARTICULIER



CHAMBRES INDIVIDUELLES

A PARTIR DU 1ER JUIN 2019

LE CENTRE PSYCHOTHÉRAPIQUE DE NANCY
PROPOSE AUX PATIENTS HOSPITALISÉS
LA POSSIBILITÉ D'ÊTRE ACCUEILLIS
EN CHAMBRE INDIVIDUELLE

A SAVOIR :

Le supplément de 35 € pour chambre individuelle sera directement facturé à votre complémentaire santé (en aucun cas, vous n'aurez à payer ce supplément, ni faire une avance de frais).

Votre accord sera recueilli par écrit à l'appui du formulaire de chambre individuelle.

Le service des Admissions reste à votre entière disposition pour toute précision souhaitée.

CENTRE PSYCHOTHÉRAPIQUE DE NANCY
1 RUE DU DR ARCHAMBAULT - BP 11010
54521 LAXOU CEDEX